

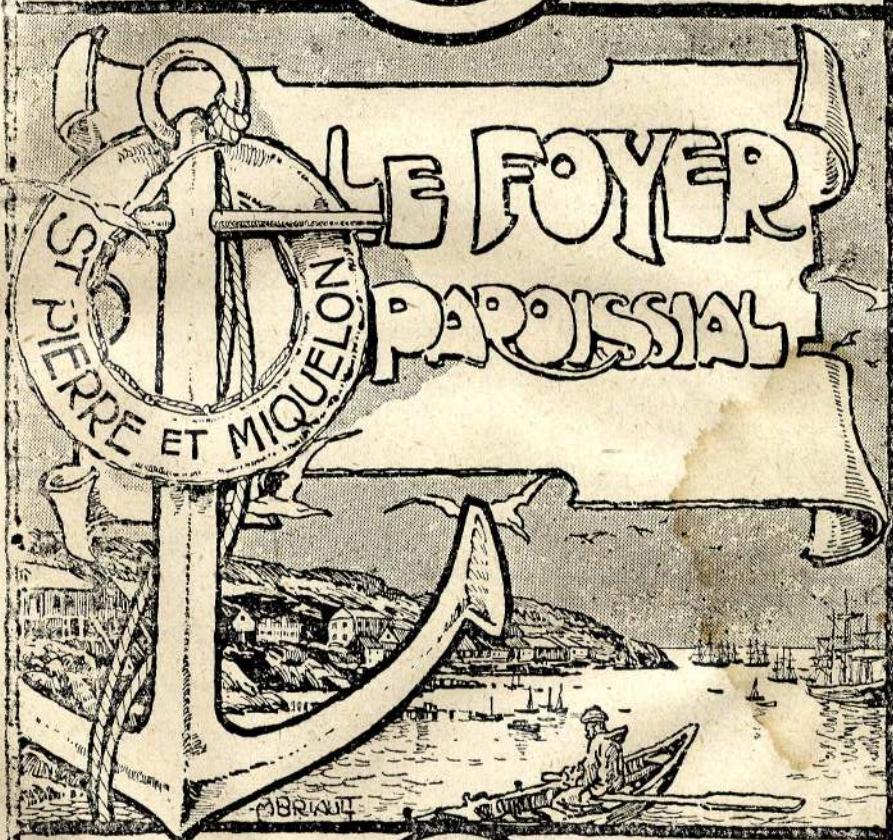
Le Pm
dept loyal
Mai 1925
Mars



2^{me} Année

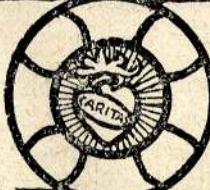
N° 18

JUIN.
1925.



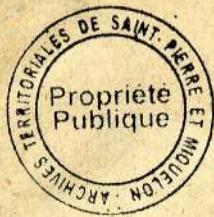
ABONNEMENT
(servi par la Poste)

France	6 fr.
Etranger	8 fr.



ADMINISTRATION

Au Presbytère
de Saint-Pierre.



Paroisse de Saint-Pierre

CALENDRIER DU MOIS DE JUILLET 1925

1 Mercredi. — Fête du Précieux Sang de Notre-Seigneur. — Le soir, à 6 h., ouverture de la retraite de la Communion solennelle et de la Confirmation.

2 Jeudi. — Visitation de la Sainte-Vierge. — Le soir, à 6 h., chapelet et bénédiction. — A 8 h., réunion (*Heure sainte*) pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

3 Vendredi. — 1^{er} du mois. — Fête de tous les Saints Souverains Pontifes. — A 7 h., exposition du T. S. Sacrement et messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office en l'honneur du Sacré-Cœur.

4 Samedi. — 1^{er} du mois. — A 7 h., messe de la Confrérie du S. Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet et bénédiction.

5 Dimanche. — Solennité de S. Pierre, apôtre. Fête patronale de la paroisse. — A 7 h. 1/2, messe de la Communion solennelle. — A 10 h., messe de la Confirmation. — A 2 h. 1/2, vêpres, rénovation des voeux du baptême, consécration à la Sainte Vierge et bénédiction. — Les quêtes de ce jour sont au profit de l'école Sainte-Croisine.

6 Lundi. — A 8 h., messe d'action de grâces. Imposition des scapulaires. — Bénédiction apostolique pour les enfants qui ont suivi la retraite.

7 Mardi. — Le soir, à 8 h., au Foyer paroissial, conférence et projections.

13 Lundi. — Le soir, à 2 h. 1/2, dans la Salle des Fêtes du Foyer paroissial, distribution des prix aux élèves du Collège St-Christophe.

14 Mardi. — 2^{me} du mois. — Fête de S. Bonnавenture, Ev. conf. et doct. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

16 Jeudi. — Notre-Dame du Mont Carmel. — Dans la soirée, à 2 h. 1/2, au Foyer paroissial, matinée donnée par les Elèves du Collège Saint-Christophe. — A 6 h., chapelet et bénédiction.

19 Dimanche. — 3^{me} du mois. — A la messe de 7 h. 1/2, comm. mens. des jeunes filles. — A 2 h., réunion des Enfants de Marie au pensionnat. — A 8 h., soirée récréative donnée par les Elèves du Pensionnat dans la Salle communale des Fêtes.

21 Mardi. — Dans la soirée à 2 h., à la Salle communale des Fêtes, distribution des Prix aux Elèves de l'école Sainte-Croisine.

22 Mercredi. — Dans la soirée, à 2 h., à la Salle communale des Fêtes, distribution des Prix aux Elèves du Pensionnat.

23 Jeudi. — A 2 h. 1/2, au Foyer paroissial, matinée donnée par les Elèves du Pensionnat et de Sainte-Croisine.

25 Samedi. — Fête de S. Jacques, apôtre. — Le soir, à 6 h., chapelet, salut.

26 Dimanche: 4^{me} du mois. — Fête de Ste Anne, patronne de l'Association des Mères Chrétiennes. — A 7 h. 1/2, comm. mens. des garçons.

•

MESSES. — *Dimanches et Fêtes:* 6 h., 7 h. 1/2 et 10 h.

Jours de semaine: 6 h., 7 h. et 8 h. — Le jeudi, à 8 h., messe des Ecoles.

Confessions. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 3/4 — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 h. — La veille des fêtes.



Le Grand Jour !

A Saint-Pierre, comme ailleurs, c'est assurément celui de la Communion solennelle et de la Confirmation.

L'enfant, à qui Jésus s'est donné le matin dans la Communion, va se donner lui-même à son Sauveur. La main sur l'Evangile, librement, joyeusement, il prononcera son premier serment solennel. Il fera sa profession de foi catholique. Il attestera publiquement qu'il veut être à Jésus-Christ pour toujours.

Mais le pauvre enfant ne se doute pas des luttes qui l'attendent. L'Eglise a prévu ce sévère conflit où l'âme, assaillie par le démon, le monde et les passions, risque de manquer son éternelle destinée. Et voilà pourquoi l'Eglise veille que l'enfant soit divinement fortifié par le Sacrement de Confirmation.

La Confirmation ! C'est le Sacrement qui fait le chrétien complet en lui donnant la plénitude de la vie surrénelle.

L'Eglise est en fête. A ces chers petits qui sont là, le Pontife impose les mains. L'Esprit-Saint, à sa voix, prend possession de ces jeunes âmes pour les rendre viriles.

Puis chaque enfant est marqué au front par une onction faite avec le Saint Chrême ; et la formule sacramentelle prononcée, le Pontife donne un léger soufflet à celui qu'il confirme.

Que de belles leçons, cachées sous ces rites expressifs !

Le Pontife étend les bras : dépositaire des pouvoirs d'En-Haut, il appelle les sept dons du Saint-Esprit.

L'Huile Sainte imposée au front indique que la grâce divine pénètre l'âme, l'envahit tout entière. L'huile, créée par Dieu, a la propriété de nourrir, d'éclairer, de fortifier. Tous ces merveilleux effets s'opèrent dans l'âme du confirmé.

Le Chrême lui-même annonce la bonne odeur qu'exhalera ce chrétien vertueux.

Enfin le soufflet liturgique apprend au chrétien, devenu soldat de Jésus-Christ, qu'il ne doit pas rougir de la croix dont est marqué son front, quel que soit l'effort des méchants pour le détourner de la foi.

Chers enfants, n'oubliez jamais la grâce qui vous est donnée par l'imposition des mains. Aux heures du danger, invoquez l'Esprit-Saint : Confirmés, vous avez droit à son assistance.

D'ailleurs, négliger de recevoir ce Sacrement, c'est offenser Dieu. C'est se priver des secours sans lesquels l'âme est exposée à succomber là où elle devait remporter une victoire.



Encore Sainte-Croisine !

Oui !... Mais que nos Amis se rassurent ! Ils n'auront pas à dire : *Toujours Sainte-Croisine !*

Ils peuvent, en effet, constater que les travaux ont repris, malgré la difficulté de trouver la main-d'œuvre pendant la campagne de pêche. Et nous espérons qu'on les mènera à bonne fin, tous les matériaux étant sur place.

Reste à trouver un gros supplément du « nerf de la guerre » ! Nous recommandons le cas à tous ceux qui s'intéressent à cette belle Oeuvre catholique qu'est l'école Sainte-Croisine.

Rappelons que les offrandes peuvent être déposées dans le tronc spécial qui se trouve à l'église, sur le socle de la statue de la Sainte-Vierge, ou remises directement à Mgr le Préfet Apostolique.

Le prochain N° du « Foyer paroissial » publiera une 3^{me} liste des souscriptions.

La part à Dieu

La scène se passe à la sacristie, après un office.

— Bonjour, Monseigneur.

— Bonjour, madame.

— En feuilletant un N° du F. P., j'ai vu que vous faites appel à la générosité de vos paroissiens en vue des Oeuvres paroissiales, et particulièrement pour Ste-Croisine.

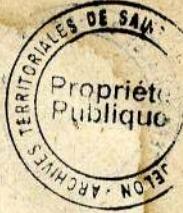
— Oui, il m'arrive souvent d'avoir recours aux âmes charitables...

— Vous leur proposiez un jour, je crois, de consacrer aux bonnes œuvres un tant pour cent sur les chiffres d'affaires.

— Oui, madame, c'est bien cela.

— Et bien, nous avons causé de cela, mon mari et moi. Je lui ai dit : « Veux-tu que nous fassions la part à Dieu dans nos affaires, c'est-à-dire que nous réservions pour les œuvres de Monseigneur — mettons le un pour cent chaque mois ? — Je n'y vois pas d'obstacle ; ça ne va pas nous ruiner. — Moi j'ai dit : Ça nous portera bonheur. Et puis c'est donnant donnant ! — Entendu, a répondu mon mari. Et je vous apporte, Monseigneur, mon premier versement — anonyme — sur notre chiffre d'affaires. Ce sera comme cela chaque mois, tant que les affaires marcheront.

— Elles marcheront, madame, car le Bon Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité. De mon côté, je souhaite que vous puissiez ajouter un ou deux zéros à la suite de chaque total mensuel ! ...



Paroisse de Saint-Pierre

Actes paroissiaux du 15 mai au 15 juin 1925

BAPTÈMES. — Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 19 mai: Yvette-Marie-Argentine KERNANOET. Parrain: Pierre Richard; marraine: Argentine Frioult; 21 mai: Thérèse-Clémentine-Odette-Marie NICOLAS. Parrain: Pierre Luberriaga; marraine: Françoise Nicolas. — 24 mai: Anselme-Philippe-Guillaume-Eugène-Joseph BATAILLEY. Parrain: Guillaume Dorat; marraine: Marthe Batailley. — 28 mai: Joseph-René-Michel CAPDEVILLE. Parrain: Joseph Cambray; marraine: Marie Ruel. — 31 mai: Jean-Alphonse-Joseph LÉVÉQUE. Parrain: Eugène Théault; marraine: Jeanne Chartier. — 3 juin: Emile-Jean-Constant COUTANCE. Parrain: Emile Boissel; marraine: Marie Tibbo. — 4 juin: Anita-Marie TÉLETCHÉA. Parrain: Pierre Mahé; marraine: Albertine Orsini. — 7 juin: Yvonne-Joséphine-Edmonde-Marie CLOCHET. Parrain: Joseph Harréguy; marraine: Alice Clochet. — André-Marcel-Georges LEFÉVRE. Parrain: André Claireaux; marraine: Léone Hutton. — Marie-Marguerite-Thérèse DINARD. Parrain: Louis Disnard; marraine: Antoinette Disnard.

MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage:

Le 16 mai: St-Martin-Célestin-Jules DUTIN et Cécile-Marie LAIGNOULT. — 28 mai: Octave-Joseph BRIAND et Elisabeth-Anita BRIAND.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps,

Le 23 mai: Marie-Dominique ETCHEVERRIA, née Jacquachourry, 63 ans. — 25 mai: Emma-Euphrasie LE MEUR, née Girardin, 60 ans. — 29 mai: Joseph-Louis COSTE, 41 ans. — 6 juin: Marie-Madeleine LETOURNEL, née Morazé, 24 ans. — Esther HARDY, née Gilbert, 81 ans. — 12 juin: Marie-Augusta ETCHEVERRY, 12 ans.

Auprès d'un berceau où dort une petite fille âgée de quelques semaines : Georges (5 ans). — Maman, je n'aime plus cette sœur ... J'en voudrais une autre ! ...

La Maman. — Pourquoi donc, mon cheri ?

Georges. — Parceque ma boîte de dragées, de son baptême, elle est déjà vide ! ...



Echos du Mois

(DU 15 MAI AU 15 JUIN 1925)

Port de St-Pierre. — Les entrées pendant le mois de mai, ont été de 31 va-peurs et 98 voiliers.

Au Foyer paroissial. — Les conférences bimensuelles sont suivies par des amateurs fidèles. Il en coûte si peu, et il est si intéressant de profiter de ces causeries où l'on a toujours à apprendre quelque chose que l'on a ignoré ! C'est ainsi que le mardi, 19 mai, le P. Cardinal a fait connaître l'Anglicanisme ou religion d'Etat des Anglais, avec de nombreux détails, sur Henri VIII et la reine Elisabeth. Après quoi, une série de projections a transporté les assistants au milieu de la brousse africaine où l'on a vu défilé des indigènes, des colons, des missionnaires, dans des cadres de végétation inconnus à St-Pierre.

Ajoutons que, pendant la campagne de pêche, les conférences auront lieu comme par le passé; mais elles seront communes aux hommes et aux femmes.

La température. — Décidément, à St-Pierre, le « Mois de Marie » n'aura pas été le plus beau, du moins cette année. Nous étions revenus aux jours froids de l'hiver, surtout dans la deuxième quinzaine de mai.

Les Pâques. — Le temps des communions pasciales s'est terminé le jour de l'Ascension. Monseigneur a rendu à la masse des St-Pierrais le témoignage qu'ils ont, comme toujours, rempli chrétientement leur devoir; et il a rappelé aux retardataires, s'il y en a, de se mettre en règle avec la loi au plus tôt, — l'obligation de faire leurs pâques restant urgente jusqu'à ce qu'elle soit accomplie..

A Saint-Christophe. — Le lundi, 25 mai, vers 3 heures du soir, le collège St-Christophe a reçu la visite inopinée de M. le Gouverneur, accompagné de Mgr le Préfet Apostolique. C'est pour la première fois que le Chef actuel de la Colonie a vu à l'œuvre, dans chacune des classes, les maîtres et les élèves. Ces derniers surtout garderont le souvenir de ses paroles bienveillantes et de ses encouragements au travail et à la préparation sérieuse de l'avenir.

Piraterie ? — Mardi, 2 juin, à midi et demi, une goëlette chargée de whisky, francisée de la veille sous le nom de « Marie II », avait levé l'ancre et quittait précipitamment le port de Saint-Pierre, sans attendre son nouveau capitaine descendu à terre pour les dernières formalités. On crut à un coup monté par l'équipage, celui-ci étant composé en grande partie d'étrangers, d'autant plus que, peu auparavant, on avait vu débarquer deux marins Saint-Pierrais dont l'un semblait avoir été sérieusement brutalisé.

La goëlette, grâce à son moteur, eut vite fait de prendre le large; mais le chalutier « Asie » qui se trouvait dans les parages, averti par la T. S. F., se mit à sa poursuite et le rejoignit vers onze heures de la nuit. Le lendemain à midi, chalutier et goëlette ont fait leur entrée dans le port; et l'équipage de la « Marie II » fut cueilli par les gendarmes et conduit en lieu sûr.



Il paraît que ces messieurs n'avaient pas l'intention de pirater, mais seulement de se soustraire à l'action de la justice pour des voies de fait reprochées à l'ancien capitaine, un Canadien, qui était resté à bord. Une enquête est ouverte.

Au Foyer paroissial. -- A une époque où les cérémonies de canonisation et de béatification se succèdent à Rome, à la gloire de Français et de Françaises, Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, S. Jean Eudes, fondateur des Pères Eudistes, S. Jean-Baptiste Vianney, plus connu sous le nom de « Curé d'Ars », la Bsc Bernadette Soubirous qui fut la voyante privilégiée de Lourdes, et combien d'autres ! il n'était pas sans intérêt de savoir comment l'Eglise fait un Saint. Monseigneur a donné là-dessus des renseignements précis, le 3 juin, dans une causerie familière devant une assistance d'hommes, de dames, de jeunes filles. Quelques-unes des belles pages de l'histoire de l'Eglise ont été évoquées. Très suggestifs, d'autre part, les détails sur la procédure suivie dans une canonisation: c'est bien le cas de dire que beaucoup ne se doutent pas de la prudence et de la sévérité dont fait preuve l'Eglise dans l'examen des causes qui lui sont soumises.

Une série de projections a ensuite montré à l'œuvre l'apostolat catholique du prêtre et de la religieuse en pays de missions où, comme en France, se préparent des Saints.

Au pays des contrastes. — C'est de l'Islande qu'il s'agit et dont il a été question dans une intéressante conférence faite au Foyer paroissial dimanche soir, 7 juin.

Parmi les notabilités de la ville, au premier rang, M. le Gouverneur et M^{me} Bensch, M. le Maire et M^{me} Gloanc. Après avoir été présenté à l'assistance par Mgr Heitz, Préfet apostolique, M. le Cdt de Pensentenyo, administrateur délégué de la Société des Oeuvres de Mer, a parlé de ces régions lointaines dans les parages desquelles, comme sur les bancs de Terre-Neuve, les pêcheurs de morue vont exercer leur dur métier. Conférence d'autant plus intéressante qu'on pouvait voir, sur l'écran, en projections fixes et animées, ce pays désolé, vrai pays de contrastes, avec ses geysers et ses glaciers.

Vrai: on est quand même mieux à Saint-Pierre que là-bas !

La soirée a été agrémentée par des morceaux de piano et des chansonnettes comiques. L'*'Avant-Garde'* ne pouvait manquer de prêter son concours, avec ses dévoués artistes et ses commissaires. Ajoutons que, selon le désir de M. de Pensentenyo, la conférence a été donnée au profit des Oeuvres paroissiales de Saint-Pierre.

L'Atlantide a-t-elle existé? -- Telle est la question qu'on pouvait lire sur une belle affiche, question que M. le Cdt de Pensentenyo devait traiter dans une conférence au profit du Bureau de Bienfaisance de notre ville.

Cette conférence a eu lieu mardi soir, 9 juin, dans la salle des Fêtes du Foyer paroissial, après présentation du conférencier par M. le Maire. Assistance *select*. Les intellectuels s'étaient promis un fin régal: ils n'ont pas été déçus. Mais, on peut le dire, tous les assistants ont été vivement intéressés par la parole facile du conférencier, les détails typiques, les vues projetées



sur l'écran, voire enfin par les conclusions -- car il faut toujours conclure, a dit le conférencier -- qui ont mis en lumière la possibilité de l'existence pré-historique d'une île ou d'un continent, dans l'Atlantique, à l'Ouest de Gibraltar, facilitant les relations entre l'Europe, l'Afrique et même l'Amérique.

Cette fois encore on a vu à l'œuvre les jeunes de l'*"Avant-Garde"* comme dimanche dernier; et de gracieuses fillettes ont recueilli dans leurs bourses une ample moisson de pièces blanches et de billets pour le soulagement des familles pauvres.

Echos de Rome. — Parmi les passagers arrivés par le *"Caïd"* s'est trouvé M. P. Letiec, de retour d'un pèlerinage à Rome. L'heureux voyageur a eu le bonheur d'assister à une audience de Notre Saint-Père le Pape; et il a obtenu pour Mgr Heitz et pour tous les Saint-Pierrais, à la date du 25 mars, une bénédiction spéciale de Pie XI, ainsi que l'atteste un superbe diplôme, avec le portrait du Pape, qu'il a offert à Mgr le Préfet apostolique.

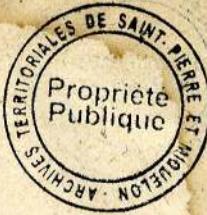
A l'hôpital et à l'hospice. — Après de laborieuses négociations avec la Congrégation des Religieuses de St Joseph de Cluny, Monseigneur a pu obtenir les Sœurs que l'Administration avait demandées pour l'hôpital et l'hospice de Saint-Pierre. Trois Sœurs doivent entrer en fonction à la fin de juin. L'une d'elles sera affectée à l'hôpital comme infirmière; les deux autres seront placées à l'hospice. Nous espérons que leur nombre pourra être bientôt augmenté, selon les besoins des services.

Inutile de dire que cette mesure, provoquée par le Conseil d'Administration et par la Municipalité, est unanimement approuvée par les St-Pierrais.

La Fête-Dieu. — Va-t-elle avoir lieu?.. C'est au sujet de la procession que, dès le matin du dimanche, 14 juin, on se posait cette question. Car le temps paraissait on ne peut plus incertain; même, un moment donné, c'était la pluie. Et dire que trois reposoirs avaient été préparés, par les soins de M^{me} Auguste Ollivier, des Sœurs de St-Joseph et de M^{me} Joseph Lafitte, avec une grande piété et un goût parfait; et les maisons étaient tendues de draperies blanches sur tout le parcours que devait suivre le cortège!

Dix heures! On va voir si, au dernier moment, c'est-à-dire après la messe, la procession pourra sortir. Eh bien, le Bon Dieu a exaucé les prières qui lui ont été faites! Quand le Très Saint Sacrement, porté par Monseigneur, a para sur le seuil de l'église, les parapluies se sont fermés. Les chants et les prières ont monté vers le ciel, à travers une partie de la ville, en l'honneur de la Sainte-Eucharistie. Spectacle grandiose et touchant que ce cortège interminable où se suivaient, dans un bel ordre, les différents groupements paroissiaux, et où des messieurs s'étaient fait un honneur de porter croix et bannières, le moins surtout -- lequel était précédé d'une imposante théorie de quatre-vingts enfants de chœur et d'une trentaine de gracieuses fillettes en costume blanc et portant des corbeilles de fleurs. A chaque reposoir, au moment de la bénédiction, une sonnerie de clairons jetait au loin ses notes ardentes, avec un ensemble impeccable, pour annoncer que le Dieu caché bénissait son peuple.

Bonne et belle journée!



Arrivées et départs. — *Sont arrivés*, le 21 mai, par le « Pro-Patria »: MM. Eug Chandoiseau, Henri Dagort, Alf. et Francis Daireaux, Jos. Gaspard, P. Gau-tier, J.-B. Lafitte, L. Mainguy, Montésinos, Fr. Rio; M^{mes} Vve Chandoiseau, Duhagon, Flahaut, Haréguy, P. Lambert, Mitchell-Desdouets et 2 enfants, Plantegenest, Saliou; M^{les} Eva Cormier, Aug. Daireaux, J. Larrondo, A. Thé-bault.

Sont partis, le 24 mai, par le « Pro Patria »: MM. A. Dugué, B. Girardin, L. Heudes, J. Leralec; M. et M^{me} G. Littaye et bébé; M^{mes} Littaye, L. Heudes, Leguluche, A. Victor.

Sont arrivés, le 30 mai, par le navire-hôpital « Sainte-Jeanne d'Arc »: MM. Drouot, commissaire de police, J. Huby, C^{te} de Pententenyo. — Le 8 juin, par le « Pro Patria »: MM. A. Briand, J. Lapaix; M^{mes} J. Huby, W. Hutton, A. Laborde et 2 enfants, Schuster-Delépine et 2 enfants; M^{mes} Bourie, A. Sarazola. — Le 10 juin, venant de France, par le « Caid »: MM. Pierre Letiec, F. Ollivier fils; M. et M^{me} Le Dall et 4 enfants; M., M^{me} et M^{le} Delisle; M^{mes} P. Guillaume, J. Leban, M. Ollivier; Sr Louise et Sr Pierre, religieuses; M^{le} H. Ollivier.

Sont partis, le 14 juin, par le « Pro Patria »: M. D. Borotra; M. et M^{me} J. Nicolas; M^{mes} M. Cormier, Corouge; M^{le} Cormier.

Un peu de notre Histoire (14).

La charité était l'une des principales vertus des Acadiens. Ils accueillaient fraternellement et simplement sous leur humble toit les déshérités du sort, quels qu'ils fussent et d'où qu'ils vinsent.

Voici un acte mortuaire qui le prouve une fois de plus.

Il s'agit d'un nommé MIQUELON (comme renseignements, c'est tout!). Sans doute un pauvre hère sans état-civil; mais peut-être aussi un déclassé qui, cachant sa véritable identité sous un nom d'emprunt, avait adopté celui du pays où il devait mourir.

« Le dix-neuf May de la présente année mil sept cent soixante-onze a été inhumé au cimetière de la paroisse le corps d'un jeune homme environ de 35 ans soi disant nommé Miquelon, venu de france par sieur Desroches armateur de gouette, pour l'isle St-Pierre, actuellement compagnon-pêcheur chez le nommé Amand Bonnevie de Miquelon, décédé au milieu de la nuit précédente dans la maison de Jacques Sire qui, à notre invitation l'avait pris par charité pour le soigner; la ditte inhumation faite en présence de Joseph Dugas, et de Jacques Sire, lesquels ont déclaré ne pouvoir signer. Paradis, Vice-pr. ap. *

Nous avons déjà dit qu'à cette époque lointaine, lorsqu'il s'agissait d'établir la vérité d'un événement touchant l'état des personnes, en d'autres termes, la constatation d'un mariage, d'une naissance, d'une mortalité, les formalités n'étaient nullement compliquées. Des témoins certifiaient sous



serment au curé que tel fait dont ils avait eu connaissance s'était passé en tel lieu, à telle époque. Et c'était suffisant.

En voici une nouvelle preuve. En 1772, la veuve Loya veut se remarier. Mais comment établir le décès de son mari disparu en mer? Ici, le cas est particulier, car personne n'a eu connaissance du sinistre. Aussi le curé de Miquelon, embarrassé, en réfère-t-il à son supérieur.

Voici la réponse du Pïeset apostolique:

« St pierre 17 9bre 1773

Monsieur, le pere Mancel Vient de me communiquer la réponse de M. le juge au sujet du mariage de sa fille. D'après cette réponse Vous ne Risqués rien, de procéder à la conclusion de ce mariage en prenant toutefois en présence de M. le commandant la deposition Des témoins qui ont vu les débris Du naufrage. Cet acte suffira et tiendra lieu d'extrait mortuaire.

J'ai l'honneur D'être Monsieur votre humble et affectionné serviteur. Berquet »

Et voici telle quelle la déclaration des « témoins des débris du naufrage » :

« Nous soussignes certifions atous ceux qu'il appartiendra que le huit nouvembre de lannée mille sept cent soixante neuf il cest trouvé icy En rade demiquelon au plain plusieurs Effets comme plusieurs Baril de Brais Et goudron deux Bittotrs de chaine Echoué contre la maison du Sr Manceau au plain deux avirons un Boquetor, qui ont esté Reconnu appartenant au feu Sr pierre Loya qui auroit sorty de St pierre Le jour precedant par un Vent de Suest Et Le vand Estant venu a freschir fit un grand Coup devend En tamptette ou Ledif feu Loya a pery par les Debris quond afrouve a la Coste jesté par la temppete par le vieux Enegre perre Et fils quilz ont Remis tous Les dits ala Vve Loya Epouse du dit feu pierre Loya; Et Dans Le mois de mars delanée Ensuite a esté trouvé à la Coste La mast de mizenne de la chaloupe perdue au dit Loya Reconnu par Lequipage qui avoit fait la pêche Lanee presedante dans Laditte chaloupe Et Ledit mat avoit Este trouvé par les Enfans de pierre Sirre, Ce que nous atestons sincere Et Veritable De bonne foy fait amiquelon Ce Vingt et trois Novembre mille Septs cents Septante deux

Le dit pierre Sire a deClare ne scavoir signe a posse sa Marque ordre (une croix) approuvée La marque ordinay de pierre Cire par moy Estebin Erryart, faisant pour Bon Baupere francois Enengre, Jean mouton.

aprouve par nous commandant a miquelon Les signaturs side Sus Delaboucherie. »

Que nos lecteurs soient indulgents pour le rédacteur de ce document, car ce brave homme peut être classé dans la catégorie des heureux et rares bénéficiaires d'une instruction rudimentaire.

En effet, à l'époque du « grand dérangement », les écoles étaient rares en Acadie; et, dans la suite, nos aieux, constamment poursuivis par les Anglais, ne durent, dans leur vie errante, compter que sur eux-mêmes pour apprendre les premiers éléments de lecture, d'écriture et de calcul.

Le curé de Miquelon, M. Paradis, justement soucieux du sort futur des familles de sa paroisse et de leur descendance, adresse à ses successeurs la prière suivante que nous avons trouvée à la fin du registre contenant les actes paroissiaux de 1763 à 1772:

« Ici finit tout le cahier des registres des Baptêmes, mariages, sépultures de la paroisse de notre Dame des ardilliers de la ville de Miquelon colonie dépendante de



l'amérique septentrionale de sa majesté très Xtienne pour les années mil sept cent soixante-trois, quatre, cinq, six, sept ... huit ... neuf ... dix ... onze inclusivement.

Et tout prêtre est prié très instamment de n'en rien changer, spécialement quant à l'essence des noms. Surtout soit des baptême, de sépulture, de mariage, des peres et des meres ou des époux, vu que la minute, en bonne forme, conforme à tous ces sus dits registres, est déposée en conséquence des ordres du ministre en france.

Je recommande très respectueusement et de tout cœur aux prières de nos confrères dans le Sacerdoce entre les mains desquels nos cahiers de ces registres tomberont celui qui dans son tems aura eu l'honneur d'être aggregé au nombre des disciples, des serviteurs, des coopérateurs de l'homme Dieu, ce 1 octobre 1772.

En notre presbytere de Miquelon

Indignissimus Servorum Dei. Totus vobis, fratres mei, Noli oblisere mei, quisquis es.

Paradis vice-prefet Apostolique des isles Saint-Pierre et Miquelon ..

Nous commencerons dans le prochain Numéro la publication généalogique de celles des familles d'Acadie et de France qui, établies à Miquelon pendant l'occupation française de 1763 à 1778, ont encore des descendants dans la colonie.

(A suivre)

E. S.

Non, c'est non !

Vous entendez dire: « Il n'y a plus d'enfants. Aujourd'hui, plus de respect, plus d'obéissance. Il n'y a rien à dire à ce petit monde !.. »

A qui la faute ?

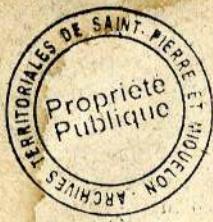
Oui, certains milieux où l'on ne parle pas du Bon Dieu, de l'âme, de la conscience, désapprennent le respect; mais à cette question: A qui la faute ? il faut répondre: Aux parents!

Ah ! les parents qui n'ont jamais su dire *Non*, un non définitif, les parents qui ont fait de leurs enfants des poupées ou des idoles, qui ont cherché à être les camarades de leurs enfans, en attendant de devenir leurs domestiques, riant à tous leurs caprices, voilà les coupables !

Qui a peur de punir, d'entendre pleurer, pleurera bientôt !

Qui ne sait pas dire *non* n'est capable ni d'élever des enfants, ni de commander des hommes.

Quand c'est non, c'est non !



Chronique de l'Île-aux-Chiens

DU 15 MAI AU 15 JUIN 1925

Mouvement de la population. -- Pas de naissance, pas de mariage à signaler depuis le dernier N° du F. P.

Par contre, la veuve Ernest HARDY, née Gilbert, est décédée à Saint-Pierre le 6 juin, à l'âge de 81 ans. -- R. I. P.

Salle de l'« Etoile ». -- Comme ceux de St-Pierre, les paroissiens de l'Île ont assez souvent des séances de cinéma, grâce aux films que nous fait passer le Foyer paroissial du chef-lieu. Mais la pêche est commencée; l'« Etoile » a fermé ses portes après la réunion du 24 mai; et l'appareil ainsi que l'écran ont été remisés jusqu'après la campagne.

Lundi de Pentecôte. -- Le Clergé de Saint-Pierre, avec Monseigneur, a fait aujourd'hui un pèlerinage à la grotte de N.-D. de Lourdes. Puis nos visiteurs se sont réunis au presbytère pour une conférence ecclésiastique relative au ministère paroissial.

Notre église. -- Les paroissiens ont à cœur qu'elle soit toujours très propre. Après les grands travaux de réparation qu'on y a exécutés, un lavage à fond était devenu nécessaire. Vingt-cinq paroissiennes s'en sont chargées, le jeudi 28 mai, trois heures durant, pendant que dix jeunes gens amenaient l'eau nécessaire que d'autres avaient fait chauffer au lavoir municipal.

Fête de la Communion solennelle. -- Elle a eu lieu le dimanche 7 juin, fête de la Sainte Trinité et a été, cette fois, on ne peut plus modeste. Dix enfants y ont pris part, dont sept renouvelantes. D'autres suivent encore des cours d'instruction religieuse à Saint-Pierre.

Ce même jour a été commémoré le 5^{me} anniversaire du couronnement de Notre-Dame des Victoires, et le 1^{er} anniversaire de la bénédiction de « Dominica-Emilia », la cloche de la Victoire et de la Paix.

Fête-Dieu. -- Ce jour-là, aucun doris n'a pris le large. Les pécheurs sont restés à terre pour rendre à Notre-Seigneur le culte traditionnel public en prenant part à la procession du T. S. Sacrement.

Il y a eu un reposoir au Cap, un autre au Centre, un troisième à la Pointe; et, de chacun de ces gracieux sanctuaires, Jésus a béni la paroisse.



Que demandent les Catholiques français?

S. E. le Cardinal Dubois, archevêque de Paris, l'a dit dans sa lettre pastorale « sur les conditions actuelles de la paix religieuse en France » :⁽¹⁾

« Ce que nous demandons, c'est pour l'Eglise la liberté de son culte, de son recrutement, de son apostolat, de sa vie, et pour tout cela les ressources nécessaires que lui refuse la présente loi de séparation;

C'est pour les pères de famille catholiques le droit de faire élever leurs enfants dans des écoles de leur choix sans avoir à payer doublement l'impôt scolaire : question délicate, sans doute, mais non pas insoluble;

C'est la reconnaissance légale des congrégations contemplatives, hospitalières, missionnaires ou enseignantes . celles-ci surtout sont maintenues dans un ostracisme inacceptable, que commande de faire cesser non seulement la justice, mais l'intérêt moral et matériel du pays;

C'est, pour l'Alsace et la Lorraine, le respect de la parole donnée solennellement au nom de la France;

C'est encore, pour la France, l'honneur d'avoir auprès du Saint-Père un ambassadeur, conformément à ses traditions séculaires.

Et par-dessus tout, au nom de la justice toujours — de cette justice qui est une des formes de la religion — nous voulons rendre à Dieu sa place — la première — dans nos institutions. Ce ne sera pas rétablir la religion d'Etat au profit des catholiques, mais reconnaître pratiquement une vérité rationnelle qui s'impose, quels que soient les régimes et les confessions religieuses...»

L'éteigneur d'étoiles.

En 1906, le ministre franc-maçon Viviani s'adressait à la Chambre, aux applaudissements d'une majorité de seclaires:

« Tous ensemble, par nos pères, par nos aînés, par nous-mêmes, nous nous sommes attachés dans le passé à une œuvre d'anticléricalisme, à une œuvre d'irreligion. Nous avons arraché les consciences humaines à la croyance... Ensemble, et d'un geste magnifique, nous avons éteint dans le ciel des lumières qu'on ne rallumera plus... »

Aujourd'hui (justice immanente ou châtiment?) le malheureux ne jouit plus de la brillante lumière de sa raison ! Les Catholiques prient pour que son intelligence se rallume... et qu'il sache mieux l'utiliser: c'est leur seule vengeance.

(1) *Semaine religieuse de Paris*, 28 février 1925.



Chronique de Miquelon

DU 15 MAI AU 15 JUIN 1925

Mouvement de la population. — Depuis le dernier N° de notre bulletin, rien n'est venu modifier les statistiques paroissiales.

La campagne de pêche. — Elle n'est pas brillante jusqu'ici. Le capelan a fait son apparition sur nos côtes aux premiers jours de juin; mais la morue semble, cette fois, lui avoir faussé compagnie. D'ordinaire les doris rentrent au port avec une pêche plus que modeste, si toutefois le vent d'est ou quelque violent noroïs n'a pas empêché la sortie, — ce qui est arrivé souvent.

Les Miquelonnais ne sont pas sans inquiétude. Si la campagne est ratée, que vont-ils devenir, en ce temps de vie chère? Le secours humain leur faisant défaut, ils se tournent, confiants, vers la Providence. Ils savent par expérience que, de ce côté, ils ne seront pas abandonnés...

A la mairie. — Le nouveau Conseil municipal, en quête d'un secrétaire, a prié le curé d'en accepter les fonctions. Et voilà l'excellent Père Vauloup investi d'une fonction municipale, à la grande satisfaction des élus de la commune. Cette nouvelle charge ne l'empêchera pas de continuer ses essais de culture pour montrer à ses paroissiens qu'ils peuvent, en singéniant, se créer quelques ressources supplémentaires pour rendre la vie plus supportable à Miquelon.

Sœur Eudoxie. — Après un séjour de 27 ans dans notre localité, cette excellente Religieuse nous a quittés pour aller continuer son dévouement à Saint-Pierre. Son départ a provoqué d'unanimes regrets, chez les parents aussi bien que chez les enfants. Elle s'occupait des petits garçons et des petites filles depuis 1921, date de l'ouverture de l'école maternelle. Elle était aussi chargée du soin de l'Eglise et du chœur des chanteuses; et son entrain ne contribuait pas peu à rehausser les solennités religieuses.

Elle a été remplacée par Sœur Lucilie, une de ses compagnes de la Communauté de Saint-Pierre.

SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon).

Pierre DERIBLE

Près du Patent Slip.

Constructeur naval breveté
Travaux et réparations en tous genres.

A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes —
Œufs, etc. — Fournisseur des navires.

A. MAUFROY

Quai de la République.

Commission - Représentation - Importation - Exportation.



SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

HOTEL LALANNE
QUAI DE LA RONCIÈRE
Constant DAGORT

Commissions — Consignations
Liqueurs et tabacs.
Nouveautés, Epicerie. -- Gros et détail.

Lespagnol Frères
QUAI DE LA RONCIÈRE

Appareils de chauffage en tous genres.
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installations de salles de bains et de cabinets inodores.

P. ANDRIEUX ET LEMÉAC

Commission-Consignation.
Agents exclusifs Champagne Piper Hed seick - Cognac Godet père - Vermouth Cinzano - Vins de Bordeaux Descas Père et Fils.

Boulangerie L. LEFRESNE

Fourniture de pain pour la ville et les navires - Pain de fantaisie
Ouvert à toute heure.

Visitez le «New-York Stores». Modes et Nouveautés. Marchandises nouvelles par tous les courriers.

E. A. SIRE, rue Sadi-Carnot
Commissions-Consignations.

Agence de la Maison Robinson Export.
" des Liqueurs " Labbé François "
" de Dunville Whisky."
" de Cognac Audouin frères et C^e."
" de Vins Ducasse.

C.P. Chartier et Cie,
Vins et Spiritueux.

Aug. Fontaine,

Draperies - Chaussures - Conserves alimentaires - Boissons. - Gros et détail.

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co
Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes.
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Agent des Cigarettes Nationales

O. Lechevallier et Cie

Commissions - Consignations. Liqueurs et tabacs - Champagne, Cognac et Whisky

Leon BRIAND

Vins de Bordeaux blanc et rouge en barriques, demi-barriques, - Caisses : St-Emilion - Sauternes - Haut-Barsac etc.

C. P. Chartier,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

LUCIEN RHOMER

Confiserie-Patisserie. Ouvert tous les jours

**LA MORUE FRANÇAISE ET
SÉCHERIES DE FÉCAMP**

Sous-agence Nord
Denrées de toutes sortes.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes - Articles divers.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

**SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)****American House**

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

Madame Vve Bailly

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries - Fourrures - Parfums.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires - Entrepreneur en tous genres.

Louis LEGENTIL

Représentant en vins de Bordeaux.

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

La Morue Française & Sécheries de Fécamp

Armement à la grande pêche et au long-cours. Service postal entre St-Pierre et le Canada. Approvisionnements généraux

MOTEURS**« DELCO-LIGHT »**

MM. Landry et Pine, représentants

A. ROULETBoucherie - Charcuterie.
Commission - Consignation.**Pension Restaurant**

Madame Cadet - Etcheverry, Quai de la Roncière.

GAUTIER Joseph

Boucherie - Charcuterie - Légumes divers, œufs etc., Fournisseur des navires.

Victor FARVACQUE

Cordonnerie. Réparation de chaussures.

Imp. du « Foyer Paroissial » . -- Le Gérant: J. Veyer.

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation Alimentation - Liqueurs - Tissus - Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres.

Représentant*Cognac:* Maison Bisquit-Dubouché, Jarnac
Champagne: V^e Cliquot-Ponsardin, Reims
Vins fins: Roseheen et C^r, Bordeaux.*Armement:* Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon.*Morues:* Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux.*Armement:* Maison Ch Leborgne, Paris.*Assurance Maritime:* The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.*Assurance contre l'incendie:* Phoenix Insurance Co limited of London, L.*Moteurs marins:* The Hubbard Motor Co, Connecticut.**La Banque Canadienne de Commerce***Siège social, TORONTO, Canada.**Actif au delà de 500.000.000 dollars.**Capital versé: 20.000.000 "**Fonds de réserve: 20.000.000 "**Affaires de Banque en général**580 Succursales au Canada, en outre à Terre-Neuve, Yukon, Antilles Anglaises, Cuba, Mexique, Etats-Unis et Angleterre. Correspondants dans toutes les parties du monde. — Pour la France en particulier: Banque Nationale de Crédit — Barclays Bank (Overseas) Limited — Crédit Commercial — Crédit Lyonnais Société Générale.**Nous acceptons des dépôts en dollars ou en francs sur lesquels nous payons 3 % d'intérêt dans notre département d'Epargnes.**Consultez-nous pour vos envois d'argent, placements, etc.**Nous apportons les mêmes soins à toutes les transactions, quelle que soit leur importance.**Heures de bureau:**Matin: 10 h. à 11 h. 30. Soir: 1 h. à 4 h.**Agence de St-Pierre et Miquelon.**G. D. DALLAIRE,
Directeur.*